

Club de gymnastique Québec Performance

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT ET POLITIQUES ADMINISTRATIVES

Session Automne-Hiver-Printemps-Été et Camp de jour d'été et de la Relâche

ANNULATION DE COURS

Absence

- Les cours manqués, dus à une absence de votre enfant, ne peuvent être repris ou crédités.

Forces Majeures

- En cas d'annulation pour des causes de forces majeures (tempête, panne de courant, etc.), les parents et/ou athlètes sont responsables de vérifier la tenue ou non des cours via notre site internet (www.gymquebecperformance.com) ou via notre page Facebook. Ces cours seront repris seulement si la disponibilité des locaux le permet. Dans le cas où la disponibilité ne permet aucune reprise, ces cours ne seront pas remboursés.

Événements, Annulations et Relâches

- *Session Hiver-Printemps-Été-Automne* : Cours Annulés = 5-6-7 octobre 2018 (Action de Grâce), 31 octobre 2018 (Halloween), 23-24-25 novembre 2018 à l'arpidrome seulement (Événement à l'arpidrome), 1-2-3 mars 2019 (Événement au Club) et 19-20-21 avril 2018 (Pâques). Sujet à changement.
- *Camp de jour d'été et de la Relâche* : Aucune annulation prévue.

CODE D'ÉTHIQUE ET AUTRES POLITIQUES

Allergies

- Il est interdit de consommer, dans nos locaux, tous aliments contenant des **ARACHIDES** et/ou des **NOIX**. Ce règlement s'applique autant aux spectateurs qu'aux gymnastes.
- Assurez-vous que les mains de votre enfant soient propres avant de débiter le cours de gymnastique. Ceux-ci mettront leurs mains sur plusieurs engins utilisés par plusieurs gymnastes et entraîneurs.

Code d'éthique

- *Veillez consulter notre site internet (www.gymquebecperformance.com) sous l'onglet « Documents et Formulaires » pour connaître le Code d'Éthique adopté au sein du Club.*

Politique contre le harcèlement

- *Veillez consulter notre site internet (www.gymquebecperformance.com) sous l'onglet « Documents et Formulaires » pour connaître la Politique contre le harcèlement adopté au sein du Club.*

Politique de Gestion des commentaires et plaintes

- *Veillez consulter notre site internet (www.gymquebecperformance.com) sous l'onglet « Documents et Formulaires » pour connaître la Politique de Gestion de commentaires et plaintes adoptée au sein du Club.*

Politique de Propreté

- *Couche* : Lorsqu'un enfant porte une couche, il est préférable que celui-ci participe aux cours 18-36 mois afin que le parent puisse s'assurer de la propreté et besoin d'hygiène de l'enfant.
- *Propreté et assistance à la salle de bains* : Lorsqu'un enfant de 3 ans et plus à besoin d'assistance pour faire ses besoins à la salle de bains, le Club demande à ce que le parent reste sur place afin de porter assistance à son enfant lorsque nécessaire.

Règlements Généraux

- Veuillez consulter notre site internet (www.gymquebecperformance.com) sous l'onglet « Documents et Formulaires » pour connaître les Règlements Généraux adoptés au sein du Club.

FRAIS DE RETARD

Session Hiver-Printemps-Été-Automne

- Un parent venant récupérer son enfant plus de 15 minutes après la fin du cours de celui-ci se verra facturé pour ce retard. Le parent recevra une facture de frais de retard et celle-ci devra être acquittée dans les 10 jours suivant le retour.
 - 16 à 30 minutes de retard = 20,00 \$
 - 31 à 45 minutes de retard = 40,00 \$
 - 46 à 60 minutes de retard = 60,00 \$
 - 61 minutes et plus de retard = 80,00 \$

Camp de jour d'été et de la Relâche

- Un parent venant récupérer son enfant après la fin du service de garde (17h30) se verra facturé pour ce retard. Le parent recevra une facture de frais de retard et celle-ci devra être acquittée dans les 10 jours suivant le retour.
 - 01 à 15 minutes de retard = 20,00 \$
 - 16 à 30 minutes de retard = 40,00 \$
 - 31 à 45 minutes de retard = 60,00 \$
 - 45 minutes et plus de retard = 80,00 \$

LOCALISATION

- Les adresses de tous nos sites d'entraînement ainsi que du bureau administratif sont disponibles sur le site internet du Club de gymnastique Québec Performance, via l'onglet « Notre Club », puis « Site d'entraînement ».

PAIEMENT

Chèque sans provision, Opposition au paiement ou autres

- Des frais administratifs de 25,00\$ seront chargés lorsqu'un chèque émis sera sans provision ou lorsqu'un client émettra une opposition au paiement ou pour toutes autres raisons qui fera en sorte qu'un paiement par chèque n'aura pu être effectué lorsque celui-ci était prévu.

Changement de cours

- Des frais administratifs de 5,00 \$ sont exigés lorsqu'un client demande le changement de cours ou de groupe pour un membre de la famille.

Frais d'affiliation

- *Session Hiver-Printemps-Été-Automne* : Les frais d'affiliation à la Fédération de gymnastique au coût de 13,00\$ pour les 3 ans et moins (2015 et plus) et de 30,00 \$ pour les 4 ans et plus (2014 et moins) sont obligatoires. Ces frais sont applicables pour toute nouvelle inscription au Club de gymnastique Québec Performance pour l'année 2018-2019 et est valide à partir du 1^e septembre 2018 jusqu'au 31 août 2019. Tarifs sujets à changement.

- *Camp de jour d'été et de la Relâche* : Les frais d'affiliation à la Fédération de gymnastique au coût de 17,00\$ sont obligatoires pour tous les non-membres du club Québec Performance. Ces frais sont applicables pour toute nouvelle inscription au Club de gymnastique Québec Performance pour l'année 2018-2019 et valable pour les camps seulement. Tarif sujet à changement.

Modes de paiement

- En ligne, il est possible de payer par carte de crédit et chèque électronique.
- En personne au bureau administratif, il est possible de payer par chèque, en argent comptant et par carte de crédit.
- Par courrier postal, il est possible de payer par chèque seulement. Ce type de paiement est possible seulement lorsqu'une entente est prise avec le Club.

Nombre de versements

- Il est possible de payer en deux versements maximum. Afin de vous informer sur les dates des deux versements, veuillez communiquer avec le Club au 581-981-1496 p.101.

Politique familiale

- Une réduction de 10% est accordée aux inscriptions familiales pour le 2e enfant, 15% pour le 3e enfant, 20% pour le 4e enfant d'une même famille sur les frais d'inscription. Aucune réduction ne peut être appliquée sur les frais d'affiliation. La réduction sera applicable sur les montants les moins élevés. Pour profiter de ce rabais, le participant doit inscrire tous les membres de sa famille en même temps, sur une même facture.

Politique de remboursement (selon l'Office de la Protection du Consommateur)

- Le club se réserve le droit d'annuler les activités dont le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Les personnes inscrites à l'activité seront alors remboursées en totalité ou transférées dans un autre cours selon la disponibilité. Les personnes responsables communiqueront avec vous.
 - *Avant le début des activités / cours* : Remboursement complet sans frais.
 - *Après le début des activités / cours* : Remboursement des frais d'inscription calculé au prorata des services rendus, à partir de la date d'envoi du formulaire de demande de résiliation. Aucun formulaire de demande de résiliation de contrat ne sera accepté par téléphone. Seulement les formulaires envoyés par courriel, par la poste ainsi qu'en personne au bureau administratif seront acceptés. Une pénalité de 10 % du prix des activités / cours qui n'ont pas été utilisés sera facturée (maximum de 50 \$). Les frais d'affiliation à la Fédération de gymnastique ne sont pas remboursables.
 - Suite à la demande de résiliation de contrat, le remboursement sera envoyé dans les 10 jours ouvrables suivant la demande. Le remboursement sera effectué selon les critères ci-haut mentionnés.
 - Formulaire de demande d'annulation : Le formulaire est disponible dans la section « Documents et Formulaires » du site internet du Club de gymnastique Québec Performance.

Politique de tarification des non-résidents de la Ville de Québec

- Des frais supplémentaires de 50% seront exigés pour toutes les inscriptions des membres provenant de l'extérieur de la Ville de Québec. (automne, hiver, printemps et été) Règle obligatoire établie par la Ville de Québec.

Rabais Combos (Camp de jour d'été seulement)

- Un rabais de 5 % sera appliqué pour un enfant participant à 5 semaines, 10 % sera appliqué pour un enfant participant à 6 semaines, 15 % pour un enfant participant à 7 semaines, 20 % pour un enfant participant à 8 semaines et 25 % pour un enfant participant à 9 semaines. Ce rabais doit être appliqué manuellement lors de l'inscription et est applicable sur le total de la facture d'inscriptions au camp de jour seulement. Selon les semaines désirées, le montant du rabais combo peut varier et être mal calculé par la plate-forme. Une vérification du calcul sera faite au courant de l'été et le montant pourra être ajusté au besoin sur votre facture en cas d'erreur de calcul. Sujet à changement.

Relevé 24 / Crédit d'impôt Condition Physique des enfants

- Au moment de la délivrance des Relevés 24, vous recevrez un courriel vous indiquant la procédure à suivre afin de pouvoir récupérer vos documents. Le reçu d'inscription fait office de reçu pour le Crédit d'impôt de la Condition Physique des enfants.

PHOTOS

- J'accepte que le club de gymnastique Québec Performance se réserve les droits d'utiliser, pour des fins publicitaires, les photos et images vidéos qui seront prises de mon enfant lors de ses cours de gymnastique et participation à un camp. Je comprends également que, ni moi ni mon enfant, ne pouvons, en aucune façon, être rémunérés pour cette publicité.

SÉLECTION SECTEUR COMPÉTITIF

- Quelques évaluations ont lieu pendant l'année pour les enfants ayant le désir d'entrer au secteur compétitif. Vous devez surveiller notre site internet ainsi que les babillards d'annonces générales afin de connaître les dates de celles-ci.

TENUE VESTIMENTAIRE

- *Général* : L'enfant doit porter des vêtements confortables et assez ajustés de façon à ce qu'il ait toujours le visage dégagé lorsqu'il effectue ses mouvements gymniques. Le port des bijoux ou de montre est interdit. Les cheveux doivent être bien attachés afin d'avoir le visage dégagé.
- *Filles* : Pour les filles, le maillot de gymnastique est conseillé durant les entraînements.
- *Garçons* : Pour les garçons, il est conseillé de porter un short ainsi qu'une camisole ou un chandail à manche courte.
- *Trampoline* : Votre enfant doit porter des chaussettes pour les cours de trampoline.
- *Cheerleading* : Votre enfant doit avoir une paire d'espadrilles d'intérieur. La semelle doit être nette.
- *Bijoux* : Le port de tous types de bijoux ou montre est interdit.
- *Boutique* : Il est possible de vous procurer des maillots d'entraînement ainsi que des cuissards au bureau administratif de Québec Performance (750 rue de la Sorbonne, G1H 1H1).
- *Objets perdus* : Le club de gymnastique Québec Performance n'est pas responsable des objets endommagés, perdus ou volés.

Pour toutes questions concernant la facturation, les Règles de Fonctionnement et Politiques Administratives ou pour signaler un abandon, veuillez-vous adresser au info@gymquebecperformance.com ou au 581-981-1496 p.101.